

POUR LA SUITE DU MONDE...

Bulletin d'information à périodicité variable
de l'Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal

n° 10 / mai 1999



ISSN 1480-9192

Sommaire

Je lisais dernièrement cet aveu de Victor Hugo placé, en manière de préface, à la tête de son livre *Les Misérables* :

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des moeurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers et compliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine... tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. »

Et je songeais... Y aurait-il, dans les accents si pathétiques du spectacle de *Notre-Dame de Paris*, ce même caractère de nécessité marquant cette fin de siècle?...

La retraite ? oui, mais... <i>Guy Goulet</i>	2
Conférence d'Alfred Dubuc <i>Nadia Fahmy-Eid</i>	4
Marquer l'AIPA d'une pierre blanche <i>Rachel Desrosiers</i>	4
Gala des Femmes de mérite du YWCA <i>Renée Legris</i>	5
Prix Esdras-Minville à N. Fahmy-Eid <i>Rachel Desrosiers</i>	5
<i>In memoriam...</i> Jean-Jacques Jolois	5
Rapport du président <i>Eric Volant</i>	6
Rapport de la secrétaire <i>Marie-Claire Landry</i>	7
Rapport du trésorier / État des résultats, bilan, prévisions budgétaires <i>Roch Meynard</i>	10
Rapport des activités culturelles et sociales <i>Renée Legris</i>	14
Rapport de la directrice du Bulletin <i>Rachel Desrosiers</i>	15
Propositions ag99-02 à ag99-05	16

Rachel Desrosiers

Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal — APR-UQAM
Bureau A-R050 [SPUQ]
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3P8
Président : Éric Volant / pres@apr-uqam.org
Directrice du Bulletin : Rachel Desrosiers
rachel.irenee@internet.uqam.ca / 450-671-8044

Le générique masculin est utilisé, sans intention discriminatoire aucune, pour alléger le texte et en faciliter ainsi la lecture.

La retraite ? oui, mais...

Une histoire qui commence en avril 1989. Mon regretté collègue, Chau Le Van, me remet alors une lettre portant la signature du recteur de l'Université des Sciences économiques de Ho Chi Minh Ville, M. Dao Cong Tien. Avec sa politique Doi Moi, le Viêt Nam amorce un changement d'orientation par laquelle il délaisse le système d'économie planifiée pour s'ouvrir à l'économie de marché, et l'Université des Sciences économiques (USEH) (Truong Dai Hoc Kinh Té) sollicite l'aide canadienne pour assurer la formation de ses professeurs et adapter ses programmes aux nouveaux impératifs du virage économique.

De 1989 à 1992, les relations entre l'UQAM et l'USEH ont été développées par la réalisation de missions au Viêt Nam et l'obtention de stages à courts termes à l'UQAM pour quelques professeurs vietnamiens.

Ce n'est qu'en 1993, après quatre années d'efforts soutenus, qu'un premier projet de coopération est accepté. Il constitue l'aboutissement de trois années d'activités et le renforcement des liens de coopération avec notre partenaire vietnamien.

Ce premier projet, intitulé « Formation initiale et perfectionnement en gestion », s'est étendu sur cinq ans et a connu un certain rayonnement, favorisant l'établissement de relations avec d'autres établissements vietnamiens. Ainsi, ma contribution a aidé à la réalisation de projets entre l'École de technologie supérieure et l'Université de Danang, et entre le collège de Rosemont et l'Union des femmes du Viêt Nam. Au cours des cinq dernières années, plus de 45 intervenants de l'UQAM et gens d'affaires canadiens ont participé à ce projet. L'UQAM a accueilli des boursiers et plusieurs professeurs vietnamiens ont effectué des stages sous la supervision de professeurs de l'UQAM. Au Viêt Nam, trois colloques internationaux ont été organisés et deux projets d'études internationales regroupant 13 et 15 étudiants ont été réalisés à l'été 1993 et à l'été 1997.

Il y a quelques mois, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) permettait que le projet soit poursuivi une autre année. Ainsi, des activités se poursuivent et l'UQAM accueille présentement trois professeurs de l'USEH. De plus, d'autres professeurs et gestionnaires effectueront des séjours à l'UQAM en septembre prochain. Nous prévoyons organiser un quatrième colloque à Ho Chi Minh Ville au mois d'octobre.



Parallèlement à la réalisation de ce projet, et à la faveur des activités et des colloques auxquels ont participé des représentants de plusieurs établissements vietnamiens, nous avons développé des ententes de coopération avec sept nouveaux partenaires : cinq universités, l'Union des femmes et la Chambre de Commerce du Viêt Nam. Avec ces nouveaux partenaires et l'Université des Sciences économiques de HCMV, nous avons élaboré un nouveau projet de coopération qui devrait assurer la pérennité des activités susceptibles de répondre aux attentes de tous nos partenaires, ce projet s'appuie sur un réseau de six universités présentes dans quatre grandes régions du Viêt Nam.

Par le biais des établissements partenaires, ce projet vise entre autres à répondre aux priorités régionales et institutionnelles, qui seront définies par des groupes de travail constitués des partenaires de chaque milieu, soit l'Université, l'Union des femmes du Viêt Nam et la Chambre de commerce (ou le Département de commerce de la ville en l'absence d'une Chambre de commerce locale).

Le projet aura des retombées pour l'UQAM. Il doit permettre la création à l'UQAM d'un centre d'études et de recherche sur le Viêt Nam; par des liens avec le Comité canadien du Forum francophone des affaires, il devrait contribuer au développement de relations commerciales entre le Canada et le Québec, d'une part, et le Viêt Nam d'autre part. De plus, pour répondre aux besoins particuliers de l'Union des Femmes et la Chambre de Commerce du Viêt Nam, des programmes destinés aux gens d'affaires et aux groupes de femmes seront mis en place.

Je suis fier de souligner que ce projet compte parmi les trois projets qui ont été retenus par l'ACDI sur les 19 qui ont été soumis à l'étape initiale de la sélection. Les prochaines semaines seront donc bien remplies, puisque, en collaboration avec le Bureau de la Coopération internationale de l'UQAM, nous devons faire en sorte que le projet puisse démarrer à l'automne.

Ce second projet constitue l'aboutissement d'un cheminement de dix années d'activités de coopération qui m'ont conduit à une retraite plutôt active et très stimulante. De plus, il ouvre sur des perspectives intéressantes dans la vaste région de l'Asie du Sud-est.

Guy Goulet



Conférence d'Alfred Dubuc

L'APR-UQAM tient à souligner la participation d'Alfred Dubuc historien, spécialiste de l'histoire économique et de l'économie politique en particulier, à notre série de conférences annuelles. La conférence, intitulée « Les parents du Baby-boom étaient les enfants de la Grande Dépression », a attiré plusieurs membres intéressés par le sujet. Présentant une dimension à la fois historique, économique et démographique, la conférence s'appuyait sur un nombre important de données quantitatives

relatives à plusieurs sociétés occidentales, dont le Québec, bien sûr. Elle faisait appel à une méthode comparative qui en rendait les conclusions encore plus significatives. Les conclusions, originales et stimulantes, ont suscité plusieurs questions de la part de l'assistance.

L'APR-UQAM remercie encore une fois le professeur Dubuc pour cette contribution intéressante à la culture historique de nos membres.

Nadia Fahmy-Eid

Activités culturelles et sociales de l'Association

Marquer l'Année internationale des personnes âgées d'une pierre blanche

Le Bulletin de février dernier annonçait la volonté du conseil d'administration de marquer l'Année internationale des personnes âgées. Un comité *ad hoc* est déjà formé et à l'œuvre. Il comprend, comme noyau initial, cinq membres du conseil d'administration : Rachel Desrosiers, Nadia Fahmy-Eid, Marie-Claire Landry, Nathalie Langevin et Renée Legris. Nous recrutons déjà des volontaires pour consolider notre solidarité au service de l'organisation de la FÊTE.

Le mot FÊTE est l'étiquette du projet. Il s'agit de souligner l'Année internationale en célébrant les réalisations des professeures et professeurs retraités de l'UQAM. Une pierre blanche est donc toute désignée pour marquer ces contributions heureuses. La FÊTE sera ponctuée par deux événements majeurs: un COLLOQUE d'une journée pour aviver nos engagements sociaux, familiaux, professionnels et personnels; et une EXPOSITION pour faire connaître et apprécier les réalisations des collègues dans les domaines les plus divers.

Il faut faire éclater le concept d'exposition de son cadre habituel, quoique nous ayons déjà en tête un vernissage des productions artistiques de nos collègues qui s'adonnent à la peinture, à la sculpture, à la céramique, au verre, à la photographie, au design, à l'installation, à l'artisa-

nat, etc. Les professeures et professeurs retraités auront leur Salon du livre, avec vidéos et sites Internet. Aurons-nous droit aux productions musicales, vocales et chorégraphiques ? Les arts de la scène devraient être au rendez-vous, question d'inventer les formes de présentation. Et la mode aussi. Des kiosques donneront de l'information sur les activités de bénévolat auxquelles s'adonnent certains d'autre nous. Les posters peuvent être d'excellents média pour faire connaître certaines réalisations plus spécifiques : « L'art d'être grand-père » et grand-mère; l'art du jardinage.

Et quoi d'autre encore ? Au fait, les talents gastronomiques seront mis à contribution : nous vous réservons une ouverture de la FÊTE par un cocktail spécial... Voilà, la tempête des cerveaux est déclenchée ! Venez l'alimenter. Le saviez-vous ? Nous songeons à ponctuer notre FÊTE de l'Année internationale des personnes âgées à l'UQAM comme suit :

PASSE ENCORE DE BÂTIR, MAIS PLANTER À CET ÂGE...

La Fontaine, 1668

La FÊTE aura lieu vers la mi-novembre 1999. Préparez-vous ! Gardez vos agendas libres ! Un rendez-vous pour vous toutes et tous !

Rachel Desrosiers

Gala des Femmes de mérite de la Fondation YWCA

L'APR-UQAM est heureuse de signaler un événement qui a permis de reconnaître la qualité professionnelle d'une de nos collègues. Au Gala des Prix « Femmes de mérite 1999 » de la Fondation YWCA, Nathalie Langevin était l'une des trois candidates de la section éducation, sélectionnées parmi une soixantaine de femmes par le jury de la Fondation. Les trois femmes de mérite de cette catégorie ont été retenues pour leur apport exceptionnel à la pédagogie, à la recherche ou à l'administration et pour avoir favorisé l'avancement des femmes par l'éducation.

La contribution exceptionnelle de Nathalie à la fondation de l'École supérieure de mode de Montréal — administrée en partenariat par le Collège LaSalle de Montréal et l'UQAM —, qui a permis la mise sur pied du seul programme de baccalauréat en gestion et design de la mode, lui a valu d'être parmi les finalistes. Toutes nos félicitations pour cet honneur.

Renée Legris

Prix Esdras-Minville ^ Nadia Fahmy-Eid

Dans le cadre des Grands Prix qu'elle décerne annuellement à des chercheurs dans divers domaines du savoir, sciences humaines, arts visuels et arts de la scène, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné cette année le prix Esdras-Minville (sciences humaines) à notre collègue historienne Nadia Fahmy-Eid. Ce prix veut souligner l'excellence de sa contribution au progrès des connaissances en sciences humaines tout au long de sa carrière. Le même prix a été attribué également cette année au sociologue Guy Rocher, de l'Université de Montréal.

Félicitations à notre collègue Nadia Fahmy-Eid !

Rachel Desrosiers

In memoriam...

Jean-Jacques Jolois

La communauté uqamienne, et plus particulièrement le Département des sciences de l'éducation, se trouve profondément affligée par le décès d'un de ses membres, le professeur Jean-Jacques Jolois. La maladie l'aura rejoint dès le début de sa retraite et emporté le 27 avril dernier, à l'âge de 67 ans. Nous offrons à la famille affligée nos plus sincères condoléances.

Notre collègue Jolois est arrivé au Département des sciences de l'éducation après avoir assumé diverses fonctions administratives à l'Université du Québec à Montréal. Auparavant, il avait été professeur à l'École normale de Chicoutimi, puis secrétaire de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Partout où il a oeuvré, notre collègue a laissé le souvenir d'une personne exerçant ses tâches avec grande rectitude et cordialité. Les étudiants et étudiants du baccalauréat et de la maîtrise en éducation avaient reconnu sa présence attentive et sa compétence et louaient le soin qu'il apportait à ses cours. Son assiduité, la « politesse des rois », était proverbiale. Adjoint à la direction de la maîtrise en éducation, il s'est toujours distingué par la courtoisie de ses relations et sa très grande discrétion.

Ses collègues de l'Association des professeurs et professeurs retraités de l'UQAM se voient profondément affligés par le départ d'un des leurs.

Bernard Lefebvre

Rapport du président

Éric Volant

En tant que président du Conseil d'administration, je puis vous confirmer que le conseil s'est réuni au moins une fois par mois pour préparer les réunions de l'assemblée générale ainsi que pour organiser les activités sociales et culturelles. Le Conseil a appuyé également le comité du Bulletin dans le choix et l'élaboration de ses thèmes. Il a rédigé aussi une nouvelle version des statuts de l'APR-UQAM. Un comité a été formé pour l'étude des dossiers des étudiants du premier cycle qui avaient postulé en vue de l'obtention de la bourse de l'APR-UQAM 1999. Un autre Comité a été formé afin de mettre sur pied à la session de l'automne un colloque ayant pour thème la coopération internationale et une exposition des œuvres des collègues retraités. Ce sera notre façon de célébrer *l'Année internationale des personnes âgées*. En outre, des membres du conseil ont représenté notre association au comité de gestion et au comité de déontologie de la Caisse d'économie des employés de l'UQAM et ont participé à des activités d'autres organismes ayant pour but la concertation des retraités. Je puis vous affirmer avec joie que le conseil forme une équipe dynamique et unie où chacun fait sa part avec efficacité et plaisir.

Deux dossiers m'ont habité plus particulièrement : celui de la mise sur pied d'une Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) et celui des assurances collectives pour les retraités de 65 ans et plus.

La FRUQ

J'ai fait partie du comité provisoire de fondation de la Fédération des retraités de l'Université du Québec. Ce comité, composé de Raymond Desjardins de l'Après-l'UQAM, de Claude Laine de l'UQTR et de moi-même, avait pour mandat d'élaborer un projet de statuts et règlements, de communiquer avec les associations de retraités du réseau de l'UQ pour les inviter à adhérer à la Fédération, et d'inciter les retraités des autres établissements de l'UQ à se constituer en association et à adhérer à la FRUQ. Cette mission ayant été accomplie, la Fédération a été fondée officiellement le 17 mars au siège social de l'Université du Québec, en présence des délégués de chaque association affiliée et d'observateurs des autres associations. Le siège social de la Fédération est établi

à l'UQAM, au pavillon Sainte-Catherine, au même étage que le nouveau local de l'APR-UQAM.

Les assurances collectives

Le deuxième dossier qui me tenait à cœur est celui de l'intégration des retraités de 65 ans et plus au régime d'assurances collectives de l'Université du Québec. Le comité de travail créé à cette fin en 1996, et dont je suis membre, avait en avril 1998, sous la présidence de M. André Leblond de l'UQAC, déposé au Cartel-CIRRAC et ensuite aux autorités universitaires un rapport d'analyse. Ce rapport recommandait à l'Université du Québec de demander des études actuarielles afin d'explorer la faisabilité d'étendre les assurances collectives à tous les employés dès qu'ils auront atteint l'âge de 65 ans et d'intégrer les retraités qui avait déjà atteint cet âge. Cette étude actuarielle a été commandée par les autorités de l'Université du Québec à la firme Normandin Beaudry. Celle-ci a déposé un *Rapport d'analyse des coûts d'assurance collective pour les retraités de 65 ans et plus* à l'Université du Québec le 11 février 1999. Lors d'une première lecture de ce rapport, la projection des coûts d'assurance accident/maladie et des coûts d'assurance-vie peut paraître astronomique et dramatique.

Cependant, le comité de travail, toujours sous la présidence de M. André Leblond, après avoir analysé ce rapport à la loupe, a fait une proposition au Cartel-CIRRAC. Cette résolution, approuvée à la réunion dudit Cartel le 5 mars 1999, accorde au comité de travail le mandat suivant :

analyser diverses hypothèses ayant pour effet de minimiser au maximum l'impact de l'ajout de la couverture des retraités de 65 ans et plus sur la base des coûts de l'étude actuarielle;

revoir simultanément la pertinence d'une pleine couverture en assurance-vie pour les retraités de 65 ans et plus;

accomplir une nouvelle simulation des coûts sur la base des nouvelles hypothèses élaborées par le comité de travail des retraités en collaboration avec le Comité de négociation;

revenir au Cartel-CIRRAC avec de nouvelles propositions avant d'aller à la table de négociation.

Entretiens, la jeune Fédération des retraités de l'UQ [FRUQ] a formé, dès sa naissance, un nouveau « Comité sur les assurances collectives et les régimes de retraite » dont M. Claude Laine, des professeurs retraités de l'UQTR est le président et moi le vice-président. Le 9 avril, ce comité s'est réuni à l'UQAM et a construit divers scénarios de répartition des coûts supplémentaires occasionnés par l'intégration des 65 ans et plus au régime. Il préparera d'ici l'automne des hypothèses de projections à long terme qu'il soumettra aux instances concernées. Nous espérons que l'intégration des retraités de 65 ans et plus au régime des assurances sera devenue réalité en juin 2000.

Voilà où en est ce dossier fort délicat qui fait appel à la solidarité des collègues employés à l'université du Québec à tous les niveaux de travail et de responsabilité. Il fait également appel à la collaboration de nos associations avec les divers syndicats qui représentent les employés actifs et sur qui nous avons toujours pu compter en termes d'appui et d'expertise.

Mon expérience personnelle dans la gestion de la caisse d'économie, dans la mise en marche de la Fédération et dans l'élaboration de politiques pour l'intégration des retraités de 65 ans et plus au régime d'assurances collectives m'a fait éprouver à vif le prix inestimable de la solidarité entre les associations des employés et des retraités, entre les âges ou les générations.

Les activités culturelles et sociales

Le comité des activités culturelles et sociales, sous la responsabilité de Renée Legris et de Nathalie Langevin, a permis de rencontrer les collègues dans des occasions diverses. Nous avons tenu les dîners mensuels des mardis de l'APR-UQAM au Salon des professeurs, pour nous permettre de nous rencontrer et de causer. Deux causeries ont été données par nos collègues Noël Audet et Alfred Dubuc. Trois visites muséales ont favorisé une meilleure connaissance de notre patrimoine montréalais. Au cours de l'année 1998-1999, on a compté plus d'une quarantaine de collègues qui ont participé tantôt aux visites muséales et piétonnières dans Montréal, tantôt aux dîners-causeries, plusieurs étant des fidèles de nos activités.

À la suggestion de Rachel Desrosiers, nous avons commencé à préparer un projet spécial pour l'an prochain afin de célébrer à notre façon l'*Année internationale des personnes âgées*. Un double événement — un colloque et une exposition — pourrait se tenir à l'automne 1999. Le comité des activités culturelles s'emploie à donner forme à cette activité et fera appel à vos compétences.

Rapport de la secrétaire

Marie-Claire Landry

Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!
La Fontaine

J'avais un préjugé agiste face à ma propre Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM. À quoi pouvait bien être utile une telle association, me disais-je ?

Le poste de secrétaire s'est révélé pour moi une expérience intéressante, vivante et amusante. Tout au cours de l'année, j'ai été témoin des gestes de collègues préoccupés d'actions culturelles et sociales et des intérêts liés au statut de professeur retraité.

Les procès-verbaux de toutes les réunions (neuf réunions du conseil d'administration et une réunion générale spéciale) apparaissent

désormais sur le site Web de l'Association, qui a été mis en place cette année par notre collègue Roch Meynard.

En collaboration avec ce dernier, la secrétaire a commencé l'archivage de tous les documents accumulés depuis déjà 10 ans à l'Association. Cela sert de témoin de l'évolution constante de l'APR-UQAM, qui s'engage de plus en plus, sous de multiples formes, dans un support actif de tous les besoins de ses membres. Ces archives servent de source vivante à laquelle peut s'adresser, quand bon lui semble, chaque professeur retraité.

Si je peux être utile, il me fera plaisir de poursuivre la tâche de secrétaire pour l'année 1999-2000.

Procs-verbal de la réunion du 27 mai 1998 de l'Assemblée générale de l'APR-UQAM

Conrad East, secrétaire de séance

La réunion, tenue au local W-R520 du pavillon Thérèse-Casgrain, débute à dix heures.

Sont présents : Claire Asselin, Guy Avon, Guy Beaugrand-Champagne, Maurice Bélanger, André Bergeron, Marcel Braitstein, Micheline Couture, Jacques de Tonnancour, Rachel Desrosiers-Sabbath, Jean-Claude Dupuis, Conrad East, Joan Esar, Nadia Fahmy-Eid, Jean-Claude Forand, Benoît Gendreau, Guy Goulet, André Hupé, Suzanne Lamont, Marie-Claire Landry, Marie Langlois, Pierre Lanteigne, Yvan Leduc, Renée Legris, Gérard Lucas, Roch Meynard, Jan Palkiewicz, André Plante, Pierre G. Robineault, Huguette Ruimy-Van Dromme, Jean-Guy Sabourin, Marc Venne, Éric Volant et Michel Volet.

André Bergeron est élu président de l'assemblée. En l'absence (motivée) du secrétaire Jean-Guy Sabourin, Conrad East agit comme secrétaire suppléant.

1. L'ordre du jour est adopté, sur proposition de Jean-Claude Forand, appuyé par Benoît Gendreau.
2. Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 1997 est adopté, sur proposition de Benoît Gendreau, appuyé par Jean-Claude Forand.
3. Le rapport du président est adopté, sur proposition de Benoît Gendreau, appuyé par Jean-Claude Forand.
4. Le rapport du secrétaire est reçu (en l'absence de l'auteur), sur proposition de Renée Legris, appuyée par Jean-Claude Forand.
5. Le rapport du trésorier est adopté, sur proposition de Marie-Claire Asselin, appuyée par Jean Palkiewicz.
6. Vote sur les propositions du Conseil

Proposition n° 98-01

Attendu que l'Association souhaite augmenter les services qu'elle offre à ses membres et formaliser ses liens avec le SPUQ à compter de l'exercice 1998-1999,

il est résolu de fixer à 25 \$ la cotisation de membre pour l'exercice 1998-1999.

Proposition n° 98-02

Attendu que l'Association souhaite favoriser la participation à ses activités de toute personne ayant été membre du corps professoral de l'UQAM à un moment ou à un autre de sa carrière,

il est résolu d'amender l'article 4 d) des Statuts amendés de l'Association comme suit :

4. Définitions

d) Peut être membre de l'Association toute personne qui a occupé, à un moment ou à un autre de sa carrière, un poste de professeur ou de professeure à l'UQAM.

Proposition n° 98-03 (amendée)

Attendu que l'Association souhaite favoriser la transparence, l'efficacité et le caractère démocratique de ses processus de décision collective,

il est résolu d'ajouter aux Statuts amendés de l'Association un article 27 libellé comme suit :

27. Modalités de vote en assemblée générale

Lors d'une réunion de l'assemblée générale, le membre exprime son vote selon l'une ou l'autre des modalités suivantes :

- a. vote en personne
- b. vote par procuration
- c. vote à distance

selon la mécanique et les contraintes décrites en Annexe A des Statuts amendés et en autant que la proposition écrite soit acheminée aux membres au moins six semaines avant la réunion de l'assemblée générale.

Les propositions 98-01, 98-02 et 98-03 sont adoptées à l'unanimité, sur proposition de Benoît Gendreau, appuyé par Renée Legris.

7. Clarifications concernant des questions d'actualité :

M. Louis Gill, du SPUQ, fait un exposé sur le lien d'emploi et les conséquences fiscales.

M. Éric Volant présente l'état des travaux sur la question des assurances collectives pour les retraités de 65 ans et plus.

Proposition n° 98-04

Attendu l'importance du dossier des assurances collectives pour les retraités et futurs retraités,

il est résolu que l'assemblée appuie les démarches de notre président Éric Volant auprès de M. Michel Leclerc, vice-président à l'administration de l'UQ, afin que tous les retraités soient reconnus aux fins des assurances collectives, quel que soit leur âge ou leur état de santé.

Adopté à l'unanimité, sur proposition de Suzanne Lamont, appuyée par Micheline Couture.

Proposition n° 98-05

Il est résolu d'adresser de vifs remerciements au président et aux membres du conseil d'administration pour leur vigilance sur le dossier des assurances collectives et sur celui du lien d'emploi.

Proposé par Pierre G. Robineault, appuyé par Marie-Claire Landry. Adopté à l'unanimité.

8. Élections

Proposition n° 98-06

Il est résolu de proposer les membres suivants pour siéger au conseil de l'APR-UQAM pour l'exercice 1998-1999 : Rachel Desrosiers, Nathalie Langevin, Renée Legris, Roch Meynard, Éric Volant et Marie-Claire Landry.

Adopté à l'unanimité sur proposition de Jean-Claude Forand, appuyé par Jean-Claude Dupuis.

Proposition n° 98-07

Il est résolu d'adresser les plus vifs remerciements au SPUQ et à ses officiers pour l'excellent support technique et financier accordé à l'Association.

Proposé par Marie-Claire Landry, appuyée par Jean-Claude Forand. Adopté à l'unanimité.

Proposition n° 98-08

Il est résolu de proposer Nadia Fahmy-Eid comme septième membre du conseil d'administration de l'Association.

Proposé par Renée Legris, appuyée par Huguette Ruimy-Van Dromme. Adopté à l'unanimité.

Proposition n° 98-09

Il est résolu d'adresser toutes nos félicitations au président et aux membres du conseil de l'Association pour l'excellent travail abattu au cours de l'exercice 1997-98.

Proposé par Marie-Claire Landry, appuyée par Jean-Claude Forand. Adopté à l'unanimité.

9. Mise en place et projets des comités de l'Association

Proposition n° 98-10

Il est résolu d'approuver la nomination des personnes suivantes aux divers comités ci-dessous de l'Association :

- Au comité du bulletin : Rachel Desrosiers-Sabbath, Jean-Claude Forand et Michel Volet.

- Au comité des activités sociales et culturelles : Renée Legris et Nathalie Langevin.

- Au comité de la fiscalité : Éric Volant, Guy Goulet, Paul Viau, Gilles Thérien et Pierre-Yves Paradis.

- Au comité conjoint des assurances collectives : Éric Volant (avec des membres de l'Après-l'UQAM : Thérèse Leduc et Rose-Anne Pelletier; André Breton, du SPUQ; et Michel Lizée, du SEUQAM).

Proposé par Pierre G. Robineault, appuyé par Marc Venne. Adopté à l'unanimité.

10. Caisse d'économie Desjardins

Madame Carole Meloche, directrice du développement de la Caisse d'économie de l'UQAM, fait un exposé sur les services offerts par la Caisse à la collectivité de l'UQAM.

11. Restructuration en cours à l'UQAM

M. Pierre Drouilly, directeur du Département de sociologie, met les membres au parfum sur les discussions et les perspectives d'affrontement dans la structuration annoncée récemment par l'administration de l'UQAM.

La séance de l'assemblée générale 1998 est levée à midi trente.

Rapport du trésorier

Roch Meynard

Du point de vue des finances, l'exercice 1998-1999 a été sans grandes surprises, sinon que les dépenses ont été moins importantes que prévu, ce qui nous a permis de régler, en fin d'exercice, la cotisation à la Fédération des retraités de l'Université du Québec, une dépense qui n'avait pas été prévue.

À la suite de l'expérience d'une année de soutien financier planifié du SPUQ, nous avons révisé avec la trésorière du SPUQ le cadre budgétaire de cette forme de soutien. Comme l'Association ne fait à peu près pas appel aux services professionnels et techniques du SPUQ, il est apparu judicieux de ne plus inclure l'élément des dépenses assumées par le SPUQ au bénéfice de l'APR-UQAM. Le SPUQ remboursera donc l'an prochain certaines dépenses au titre des frais de représentation, des impressions et des frais de poste jusqu'à concurrence de 3 500 \$, ce qui correspond d'ailleurs à la situation de fait de l'exercice 1998-1999.

Du point de vue du membership, les résultats n'ont pas rejoint les prévisions, peu s'en faut : nous avons terminé l'année avec 109 membres, soit 41 de moins que le nombre de membres anticipé. Nos estimés seront plus conservateurs cette année.

Tous les nouveaux retraités reçoivent du trésorier une invitation personnelle à devenir membres de l'Association. Pour leur part, les collègues inscrits au programme de retraite graduelle sont informés qu'ils peuvent devenir membres de l'Association s'ils le désirent. Nous utilisons pour ce faire les avis reçus du Service des ressources humaines de l'Université et les sommaires des départs à la retraite produits par le SPUQ de temps à autre.

Le présent rapport inclut les documents suivants, présentés plus loin : l'état du membership au 30 avril 1999, le bilan et l'état des résultats pour l'exercice 1998-1999, et les prévisions budgétaires pour 1999-2000.

État du fichier APR-UQAM au 30 avril 1999

Nombre total d'entrées au fichier	267
Collègues décédés	32
	235
Retraités de plein exercice	174
Collègues qui ont annoncé leur retraite	20
Collègues en retraite graduelle	38
Membres d'honneur	3
	235
Membres de l'Association en 1998-1999	109
Adhésions anticipées (nouveaux membres)	11
	120
Nombre anticipé de membres en 1999-2000	120
Nombre utilisé pour les prévisions budgétaires	110

APR-UQAM

État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 avril 1999

REVENUS		
Cotisations		
Cotisations annuelles	2 580,00 \$	
<i>Total cotisations</i>		2 580,00 \$
Soutien financier externe		
Soutien SPUQ – Fr. de représentation	905,81 \$	
Soutien SPUQ – Fr. de poste	569,19 \$	
Soutien SPUQ – Impressions, reprod.	1 564,74 \$	
<i>Total soutien financier externe</i>		3 039,74 \$
Autres revenus		
Vente de publicité	150,00 \$	
Revenus d'activités soc. et cult.	-35,50 \$	
<i>Total autres revenus</i>		114,50 \$
<i>Total revenus</i>		<u>5 734,24 \$</u>
DÉPENSES		
Impôts et taxes (TPS, TVQ)		388,52 \$
Dépenses de fonctionnement		
Frais de voyage et de représ.		
Frais de voyage	118,31 \$	
Frais de représentation	1 016,28 \$	
Tributs commémoratifs	2,30 \$	
<i>Total frais de voyage et représ.</i>		1 136,89 \$
Transports, communications		
Frais de transport	17,00 \$	
Frais de poste, messageries	822,03 \$	
Téléphone, télécomm.	155,00 \$	
<i>Total transports, comm.</i>		994,03 \$
Impressions, fournitures		
Bulletin de l'Association	478,77 \$	
Impressions, reproductions	1 071,55 \$	
Fournitures de bureau	302,04 \$	
<i>Total impressions, fournitures</i>		1 852,36 \$
Documentation, abonnements		
Volumes, ouvr. de référence	72,95 \$	
<i>Total documentation, abonn.</i>		72,95 \$
Droits, permis, frais financiers		
Droits, permis, taxes d'aff.	135,35 \$	
Memberships, redevances	157,50 \$	
Frais financiers	-15,00 \$	
<i>Total droits, permis, frais</i>		277,85 \$
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		4 334,08 \$
Amortissement, dépréciation		
Matériel informatique	232,74 \$	
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		232,74 \$
<i>Total DÉPENSES</i>		<u>4 955,34 \$</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		<u>778,90 \$</u>

APR-UQAM

Bilan au 30 avril 1999

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse

Petite caisse (président)	86,69 \$
Petite caisse (résorier)	-62,37 \$
CE Desj. Culture - EOP	95,80 \$
CE Desj. Culture - ES1	397,70 \$
CE Desj. Culture - CS	5,00 \$
UQAM 4-872-A88-1-5	1 248,68 \$

Total encaisse 1 771,50 \$

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 50,07 \$

Total débiteurs 50,07 \$

Total actif à court terme 1 821,57 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Matériel informatique 332,49 \$

Total immobilisations 332,49 \$

Amortissement accumulé

Matériel informatique -332,49 \$

Total amortissement accumulé -332,49 \$

Total actif à long terme 0,00 \$

Total ACTIF 1 821,57 \$

PASSIF

Passif à court terme

Dettes courantes exigibles

Prêts d'administrateurs 200,00 \$

Total dettes courantes exigibles 200,00 \$

Total passif à court terme 200,00 \$

Total passif 200,00 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice 842,67 \$

Trop-perçus de l'exercice courant 778,90 \$

Total avoir de l'Association 1 621,57 \$

Total passif et avoir de l'Association 1 821,57 \$

APR-UQAM

Prévisions budgétaires pour l'exercice 1999-2000

PRÉVISIONS DE REVENUS

Cotisations des membres		
Cotisations à 25 \$ (105)	2 625 \$	
Cotisations à 15 \$ (5)	75 \$	
	<hr/>	2 700 \$
Recettes de la Fête de l'automne 1999		1 200 \$
Soutien financier du SPUQ		3 500 \$
		<hr/>
Total des revenus pour l'exercice		7 400 \$

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Frais de voyage et de représentation <i>Repas, coquetels, rafraîchissements</i>		2 200 \$
Transports, communications, poste, messageries <i>Frais d'envoi, téléphones, etc.</i>		1 200 \$
Impressions, reproductions <i>Bulletin, formulaires, documents, etc.</i>		1 800 \$
Papeterie, fournitures, documentation <i>Papier à en-tête, fournitures diverses</i>		660 \$
Droits, permis, frais financiers		40 \$
Réserve pour tributs funéraires, etc. <i>Dépôt de 400 \$ par an pour réserve</i>		400 \$
Location, entreposage, assurances		60 \$
Cotisations diverses, associations affinitaires		
Cotisation FRUQ (3 \$ par membre)		330 \$
Autres cotisations		150 \$
Taxes diverses (TPS, TVQ)		350 \$
		<hr/>
Total des dépenses pour l'exercice		7 190 \$
Excédent des revenus sur les dépenses		210 \$

Rapport sur les activités culturelles et sociales de l'Association automne 1998 - hiver 1999

Renée Legris

Rencontre les collègues de divers départements dans des circonstances variées et prendre le temps de causer, de s'informer sur des champs d'activités qui les intéressent ou participer ensemble à des rencontres culturelles, et cela dans un contexte franchement amical, voilà quelques objectifs que nos activités sociales ont permis de réaliser cette année, dans le cadre des projets que le comité avait proposés. Pour ce faire, nous avons maintenu à un rythme régulier les dîners libres des *mardis de l'APR-UQAM* au Salon des professeurs, quelques fois jumelés aux causeries données par nos collègues. Après les visites culturelles, l'heure du thé nous a conduit dans de petits cafés agréables où nous avons pu échanger entre nous.

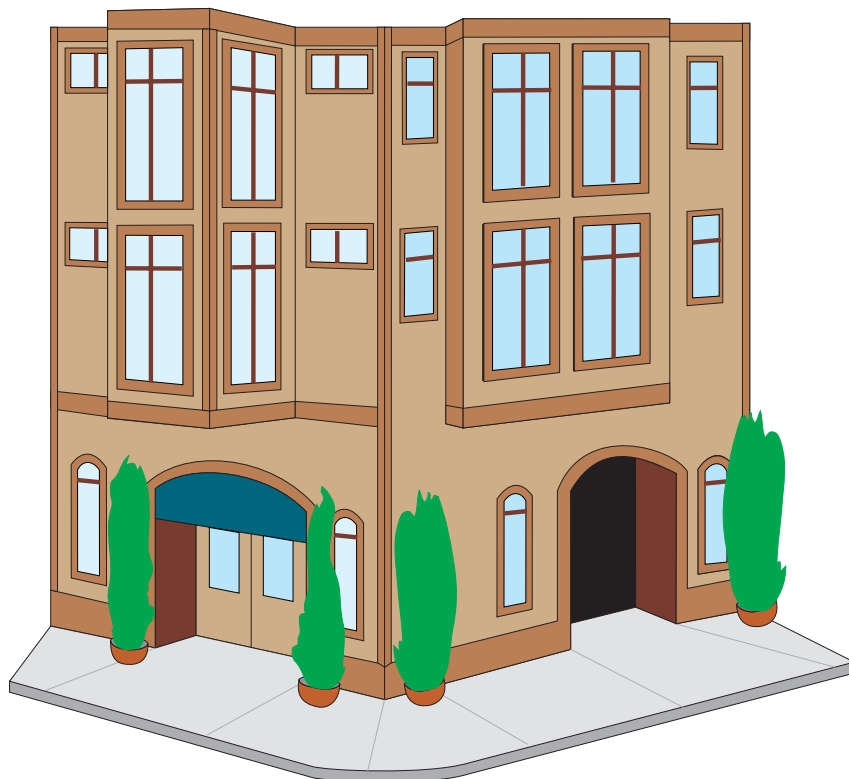
Au cours de l'année, on a compté près d'une quarantaine de collègues aux causeries, et presque autant de personnes ont participé aux visites muséales et piétonnières dans Montréal. Plusieurs nous ont exprimé leur désir de voir se poursuivre l'expérience de ces visites, même si la fréquentation a été un peu moins élevée que celle des causeries.

Visites culturelles

À l'automne 1998, faisant suite à notre visite printanière du Vieux-Montréal (section est), nous avons exploré, avec un guide spécialisé, le "Golden Square Mile" de Montréal, un espace urbain caractérisé par la qualité et la diversité de son patrimoine architectural. En novembre, notre visite du Musée McCord nous a aussi permis de découvrir plusieurs aspects de l'histoire de Montréal. Grâce aux bons contacts de Nathalie Langevin dans ce secteur culturel, nous avons eu le privilège exceptionnel de voir la magnifique collection de costumes de diverses époques ainsi que les ateliers de restauration du Musée.

La visite du Vieux-Montréal (section ouest) au printemps 1999 a complété notre survol du patrimoine de cette partie de la ville, que nous

avons commencé à découvrir. Notre ville contient des trésors historiques et architecturaux qu'il a fait bon revoir et resituer dans notre vie culturelle collective. Merci à Nathalie Langevin, qui a assuré le programme de ces activités.



Causeries

Notre invité de l'automne 1998 a été l'écrivain Noël Audet, du Département d'études littéraires, qui vient d'ailleurs d'être nommé président du PEN CLUB International (section Québec). Il nous a fait le récit de quelques-unes de ses expériences de création littéraire et des problèmes qu'un écrivain de roman doit affronter quand son oeuvre passe du roman au téléroman. L'OMBRE DE L'ÉPERVIER était au rendez-vous. Des extraits du téléroman ont pu être visionnés et nous ont rappelé la beauté des images gaspésiennes qui ont fasciné les spectateurs. L'auteur a répondu à de nombreuses questions.

Pour accompagner le printemps 1999, Alfred Dubuc, du Département d'histoire, nous a proposé une causerie fascinante sur la recherche qu'il poursuit sur le phénomène des « baby boomers ». Le titre nous proposait déjà un programme de lecture : « Les parents du Baby-boom étaient les enfants de la Grande Dépression ». Cette problématique a permis d'éclairer de nombreux aspects socio-historiques de cette époque pas si lointaine. Questions et commentaires ont fusé de toutes parts, montrant le grand intérêt des collègues pour ce sujet.

Grand merci à ces collègues pour leur apport à nos rencontres.

Fêtes de Noël

Plusieurs de nos membres ont participé à la soirée du SPUQ pour les Fêtes de Noël, qui a permis de retrouver des collègues que nous avons laissé derrière... Une soirée des plus agréables.

Assemblée générale

Notre assemblée générale de l'APR-UQAM, le 19 mai 1999, doit clore nos activités de cette année 1998-1999. C'est une autre belle occasion de nous revoir et de participer aux activités dans l'intérêt de notre association.

Les projets pour l'an prochain se précisent — centrés entre autres sur un colloque et une exposition qui se tiendront à l'automne 1999. Le comité des activités culturelles de cette année, qui a bénéficié des précieuses suggestions de Nathalie Langevin, s'enrichira à l'occasion du colloque de plusieurs collaborations des membres du conseil d'administration (Rachel Desrosiers, Nadia Fahmy-Eid et Claire Landry) et de quelques autres collègues qui se sont proposés, lors de notre assemblée spéciale, pour aider au succès de cette double activité. Nous vous en révélerons les noms lors de notre assemblée générale. Au plaisir de vous y rencontrer, nombreux, espérons-le.

Rapport de la directrice du Bulletin *Pour la suite du monde...*

Rachel Desrosiers

Notre Bulletin d'information accuse un bilan fort positif pour l'année 1998-1999. En effet, l'objectif principal que son comité formulait au début de l'année a été atteint : « Rejoindre un très grand nombre de professeurs retraités de l'UQAM et leur offrir le Bulletin comme un médium de rassemblement » (*Pour la suite du monde...*, bulletin n° 7, octobre 1998, p.1).

Les quatre numéros, parus en octobre, décembre, février et mai, ont totalisé 45 articles rédigés par 22 signataires différents. Grâce au nombre croissant des membres de l'APR-UQAM, notre liste d'envoi est maintenant de 136 exemplaires. En plus d'être envoyé aux membres, le Bulletin rejoint en effet les bibliothèques nationales du Canada et du Québec, les membres de l'exécutif du SPUQ, plusieurs personnes, instances et services de l'UQAM, la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université, l'association Après-l'UQAM (cadres, employés et professionnels retraités), les associations de retraités des autres constituantes de l'UQ et d'autres associations de retraités des universités québécoises.

La conception, le contenu et l'édition du Bulletin requièrent beaucoup de collaboration et de support. La tâche a été allégée par la participation positive des personnes contactées pour rédiger des articles. Pas une seule fois n'ai-je essayé un refus quand j'ai frappé à une porte. Le comité de direction tient à remercier tous les auteurs qui ont enrichi le Bulletin de leurs réflexions. Personnellement, je veux aussi remercier et souligner le support exceptionnel de mes collègues du conseil d'administration, notamment de son trésorier, Roch Meynard, qui prend en charge l'édition du Bulletin. C'est cette précieuse collaboration qui permet de donner à notre bulletin un certain tonus.

Les témoignages d'appréciation qui m'ont été adressés et les échos qui sont parvenus au conseil d'administration suite aux diverses parutions du Bulletin soulignent son dynamisme, sa qualité et son intérêt. Il faut pourtant parfaire le travail accompli, couvrir des secteurs peu représentés, enrichir notre Bulletin de vos suggestions.

L'assemblée générale du 19 mai prochain vous permettra d'exprimer vos points de vue sur cette question.

PROPOSITION ag99-02

Proposition soumise à l'assemblée générale de l'APR-UQAM pour être débattue et mise aux voix lors de la réunion du 19 mai 1999

Objet de la proposition	Statuts amendés de l'APR-UQAM 1999
Article visé ou article pertinent des statuts actuels	25. Amendements aux statuts
Date du dépôt officiel de la proposition auprès de la secrétaire de l'Association (art. 25)	Proposition déposée officiellement le 14 avril 1999.
Exigences relatives au vote sur la proposition (art. 25 et 27)	Pour être adoptée, cette proposition devra recueillir les deux tiers des votes exprimés.
Attendus	Attendu la pertinence de réviser l'ensemble du texte des Statuts de l'Association; attendu le projet déposé par le conseil d'administration et soumis à la consultation des membres entre le 10 février et le 7 mars 1999; attendu le dépôt par le conseil d'administration dans les délais prescrits d'un texte révisé et définitif;
Proposition	il est résolu d'adopter le document <i>Statuts amendés de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM 1999</i> [document APR-01].

Argumentation à l'appui de la proposition

Les raisons de la réécriture des Statuts ont été présentées dans le document de consultation soumis aux membres. Les suggestions reçues ont été incorporées au texte; des corrections mineures ont été apportées par le conseil d'administration lui-même. Aucune modification majeure n'a été faite au texte soumis à la consultation.

PROPOSITION ag99-03

Proposition soumise à l'assemblée générale de l'APR-UQAM pour être débattue et mise aux voix lors de la réunion du 19 mai 1999

Objet de la proposition	Grille des cotisations annuelles 1999-2000
Article visé ou article pertinent des statuts actuels	24. Cotisation Le montant de la cotisation est déterminé lors de l'assemblée générale statutaire annuelle, à la majorité des membres présents, à partir de la présente assemblée, 4 mai 1993.
Date du dépôt officiel de la proposition auprès de la secrétaire de l'Association (art. 25)	Proposition déposée officiellement le 14 avril 1999.
Exigences relatives au vote sur la proposition (art. 25 et 27)	Pour être adoptée, cette proposition devra recueillir une majorité simple des votes exprimés.

Attendus	Attendu les prévisions budgétaires soumises par le trésorier de l'Association; attendu que l'Association n'envisage pas modifier radicalement ses activités et ses entreprises au cours de l'exercice 1999-2000; attendu l'intérêt de moduler la cotisation pour les retraités de janvier;
Proposition	il est résolu d'adopter la grille de cotisation suivante pour l'exercice 1999-2000 : membres ordinaires : 25 \$ retraités de janvier : 15 \$

Argumentation à l'appui de la proposition

Considérant l'expérience de l'exercice 1998-1999, les prévisions budgétaires pour l'exercice 1999-2000 et le renouvellement du soutien financier de base du SPUQ, une cotisation annuelle de 25 \$ suffit. Par ailleurs, en toute équité, il serait opportun d'ajuster à 15 \$ le montant exigé des nouveaux retraités de janvier.

PROPOSITION ag99-04

Proposition soumise à l'assemblée générale de l'APR-UQAM pour être débattue et mise aux voix lors de la réunion du 19 mai 1999

Objet de la proposition	Remboursement des dépenses des membres du conseil d'administration et autres collaborateurs
Article visé ou article pertinent des statuts actuels	Aucun article ne traite de cette question.
Date du dépôt officiel de la proposition auprès de la secrétaire de l'Association (art. 25)	Proposition déposée officiellement le 14 avril 1999.
Exigences relatives au vote sur la proposition (art. 25 et 27)	Pour être adoptée, cette proposition devra recueillir une majorité simple des votes exprimés.
Attendus	Attendu que les officiers de l'Association, leurs mandataires et les membres des comités consacrent bénévolement du temps et des énergies aux affaires de l'Association au bénéfice de l'ensemble des membres; attendu qu'il convient, en vertu de l'article 4.4 des Statuts amendés de l'APR-UQAM 1999, de prévoir le remboursement des dépenses que doivent assumer personnellement ces personnes pour s'acquitter de leurs tâches à l'Association;
Proposition	il est résolu de mettre en vigueur à compter de l'exercice 1999-2000 la Grille de remboursement des dépenses annexée [document APR-06].

Argumentation à l'appui de la proposition

Jusqu'à maintenant, les officiers de l'Association ont payé de leur poche la plupart des dépenses qui étaient associées à leur participation aux travaux de l'Association. Lors de voyages à l'extérieur, seul le coût de l'essence était remboursé. L'an dernier, dans le cadre de sa subvention de base, le SPUQ (aussi pour favoriser l'achalandage au Salon des professeurs) a prévu le remboursement des frais de repas des officiers lors des réunions du conseil d'administration.

Maintenant que l'Association peut compter sur des rentrées de fonds raisonnables, elle est en mesure de se donner des règles de fonctionnement normales. Il convient donc d'alléger en partie le fardeau des officiers et autres collaborateurs en assurant le remboursement statutaire raisonnable des petites dépenses et de marquer ainsi le principe que la collectivité, qui bénéficie du travail de ces personnes, convient d'en assumer au moins partiellement le coût.

PROPOSITION ag99-05

Proposition soumise à l'assemblée générale de l'APR-UQAM pour être débattue et mise aux voix lors de la réunion du 19 mai 1999

Objet de la proposition	Affiliation de l'APR-UQAM à des organismes affinitaires
Article visé ou article pertinent des statuts actuels	Aucun article ne traite de cette question.
Date du dépôt officiel de la proposition auprès de la secrétaire de l'Association (art. 25)	Proposition déposée officiellement le 14 avril 1999.
Exigences relatives au vote sur la proposition (art. 25 et 27)	Pour être adoptée, cette proposition devra recueillir une majorité simple des votes exprimés.

Attendu	Attendu que l'Association a intérêt à établir des liens et à favoriser les contacts avec les associations ou organismes qui poursuivent des buts semblables aux siens;
Proposition	il est résolu de mandater le conseil d'administration pour examiner les affiliations possibles et pour donner suite à celles qui seront jugées opportunes, sous réserve que la cotisation à l'un ou l'autre des organismes concernés ne dépasse pas 100 \$ par an et que l'ensemble des cotisations à des organismes affinitaires ne dépasse pas 20 % des revenus de cotisation de l'Association.

Argumentation à l'appui de la proposition

Notre Association peut trouver son intérêt et en même temps jouer un rôle utile en favorisant le maintien de relations suivies avec certains organismes qui partagent les mêmes objectifs qu'elle ou qui oeuvrent dans des domaines connexes. Nous avons déjà effectué le premier pas dans cette direction en nous affiliant à la Fédération des retraités de l'Université du Québec [FRUQ].

La cotisation étant actuellement de 25 \$ par an, 20 % équivaut à 5 \$. Nous sommes déjà engagés à verser 3 \$ par membre à la FRUQ; il reste donc seulement 2 \$ pour les autres affiliations. La proposition impose une limite supérieure à ces affiliations éventuelles pour que le conseil d'administration en tienne compte dans l'examen des diverses possibilités. L'examen préliminaire de cette question qui a déjà été fait par le conseil nous permet d'envisager que les engagements financiers à ce titre seraient bien en-deça de la limite indiquée.

Réunion statutaire annuelle 1999 de l'assemblée générale de l'APR-UQAM

le mercredi 19 mai 1999
à 10 h 15
au local W-R520
du pavillon Thérèse-Casgrain



Extrait de l'ordre du jour proposé

- Approbation des rapports (président, secrétaire, trésorier)
- Vote sur les résolutions ag99-02 à ag99-05
- Élection des membres du conseil d'administration [7 pers.]
- Mise en place et projets des comités de l'Association :
 - comité du Bulletin
 - comité des activités culturelles et sociales
 - événement de l'automne 1999 à l'occasion de l'AIPA
- Informations sur un projet de mentorat
- Nouvelles du SPUQ

**LUNCH offert par l'Association vers 12 h 30
au Salon des professeurs**

VENEZ NOMBREUX !

**Apportez votre exemplaire du Bulletin
et les documents APR-01 (Statuts 1999)
et APR-06 (Grille de remboursement).**

**Pourquoi ne pas en profiter, avant la réunion,
pour verser votre cotisation annuelle ?** Vous nous épargnez des frais.